

**Présidence** : M. BARRIERE Philippe.

**Présents** : MM. BLONDY Jonathan – CARRERE Jean – COUPLET Jacqy - DESAINTEJEAN Jacky — GUAGLIARDI Loreto - GUICHARD Vincent - LACOMBE Philippe – PETIT Jean-Jacques – ROULON Max.

**Excusés** : MM. BASQ Stéphane – CLAVIERE Henry - ECOBICHON Thierry.

**Référents administratifs** : Mme LOISON Fanny – M. MONJALET Nicolas.

**Assistent** MM. CASCARINO Georges – COURROUYAN Jérôme – PREGHENALLA Jacques.

Cette première réunion en présentiel depuis le début de la mandature, est l'occasion de faire un tour de table de des différents participants et de discuter du fonctionnement entre la Ligue et ses Districts.

De manière générale, il est constaté l'absence de réponse de certains porteurs de projet aux sollicitations de la Ligue afin de compléter les dossiers. Cela pose la question de l'importance réelle de la subvention pour la Collectivité qui en fait la demande. Aussi, il revient à chacun des acteurs en charge du FAFA d'être particulièrement vigilant sur l'analyse des projets reçus, et ce afin de mieux prioriser les aides votées.

Aussi des dates limites seront systématiquement définies aux demandes de compléments de dossier. Sans réponse après ces dates, le projet sera considéré comme abandonné.

## Projets étudiés en séance – chapitre Equipement

**RAPPEL** : la plupart des projets nécessitent de demander un accord préalable à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives (CRTIS). Tant que cet avis technique n'a pas été obtenu par le porteur de projet, il est inutile de déposer une demande de subvention, le projet ne pouvant être instruit sans cet élément. Il convient donc d'attendre que le choix des prestataires en charge de la réalisation des travaux soit arrêté (Avant-projet définitif) avant de déposer toute demande de subvention.

### CHARENTE

#### Chasseneuil sur Bonnieure

Renforcement pelouse naturelle – Aide sollicitée : 19.210€

Dossier reporté lors de la session précédente : le plan de financement est à revoir, l'aide ne pouvant pas dépasser 20% du montant total HT des travaux pour ce type de projet. La délibération de la Municipalité validant le projet et son financement n'est pas versée au dossier. Il manque également le retour positif à la demande d'avis préalable déposé auprès de la CRTIS.

La Commission n'ayant eu aucun retour de la Mairie à ce jour, le projet sera considéré comme annulé faute de réponse avant le 30 avril 2022.

#### Montignac

Vestiaires – Aide sollicitée : non connue.

Dossier reporté lors de la session précédente. Après échanges avec la Mairie et le club support, la demande d'avis préalable est en cours d'instruction auprès de la CRTIS. Il manque également la délibération. Dès réception de ces documents, le financement du projet pourra être porté à l'ordre du jour de la Commission.

Dossier reporté. La Commission n'ayant eu aucun retour de la Mairie à ce jour, le projet sera considéré comme annulé faute de réponse avant le 30 avril 2022



## Nersac

Club house – Aide sollicitée : 6.500€

Projet reporté lors de la précédente réunion. La Commission remercie la Mairie pour la transmission de la fiche projet complétée à l'aide d'un plan de financement. Néanmoins, les plans descriptifs du projet sont identiques à ceux versés lors du projet initial et ne mettent pas en évidence l'existence d'un point d'eau. La Commission souhaite attirer l'attention de la collectivité sur le fait que le projet n'est pas finançable en l'état.

Il est demandé à Max ROULON, représentant du District de la Charente, d'effectuer une visite du club house afin de vérifier la présence d'un point d'eau. Dans le cas d'un retour positif, la Commission pourra donner un avis favorable à l'attribution de la subvention demandée.

## CHARENTE MARITIME

### La Rochelle

Vestiaires – Aide sollicitée : 22.000€

Projet reporté lors de la dernière réunion. La Commission a bien pris note de la réception d'un nouveau retour positif de la CRTIS à la demande d'avis préalable. Il manque toujours la délibération de la Mairie validant le projet et son financement.

Dossier reporté à nouveau. Faute de réponse avant le 30 avril 2022, le financement du projet sera définitivement ajourné.

### Les Mathes

Vestiaires – Aide sollicitée : 20.000€

Projet conforme. Aide accordée : **20.000€**

### Meursac

Club house – Aide sollicitée : 20.000€

Projet conforme. Aide accordée : **20.000€**

### Meursac

Vestiaires – Aide sollicitée : 20.000€

Projet conforme. Aide accordée : **20.000€**

### Mirambeau

Eclairage – Aide sollicitée : 5.000€

Dossier reporté lors de la session précédente. La Commission reste dans l'attente du plan de financement de la fiche projet. Il convient, de plus, de rappeler que dans le cadre d'une prise en charge d'une partie des travaux par un Syndicat Départemental d'Electricité, le montant de la subvention FAFA doit être calculé à partir du montant restant à la charge de la collectivité. Il manque le retour positif de la CRTIS à la demande d'avis préalable.

En l'absence de réponse au 30 avril 2022, le projet ne pourra plus faire l'objet d'un accompagnement dans le cadre du FAFA.



## Nieul le Virouil

Renforcement pelouse naturelle – Aide sollicitée : 3.835€

Dossier précédemment reporté. La Commission accuse bonne réception des éléments transmis par la Mairie. Projet désormais conforme.

Aide accordée : **3.800€**

## St Jean d'Angely

Eclairage – Aide sollicitée : 15.000€

Dossier reporté lors de la session du 8 décembre 2021. La CR FAFA n'a pas enregistré de retour de la part de la Municipalité. Pour mémoire : le plan de financement est à revoir de manière à calculer l'aide demandée à partir du montant restant à la charge de la commune après l'aide du SYDEEC. L'avis préalable de la CRTIS est également manquant.

En l'absence de retour au 30 avril 2022, la demande de subvention sera classée sans suite.

## CORREZE

### Beynat

Main courante – Aide sollicitée : 2.800€

Projet conforme. Aide accordée : **2.000€**

Validé sous réserve de la réception du plan côté au 30 avril 2022, à défaut de la demande de subvention sera classée sans suite.

### Beynat

Pare-ballons – Aide sollicitée : 5.000€

Projet conforme. Aide accordée : **5.000€**

### Liginiac ES

Banc de touche – Aide sollicitée : 1.300€

Projet conforme. Aide accordée : **1.300€**

### St Clément US

Main courante – Aide sollicitée : 2.000€

Projet conforme. Aide accordée : **2.000€**

### St Clément US

Pare-ballons – Aide sollicitée : 2.500€

Projet conforme. Aide accordée : **2.500€**

### St Pantaléon de Larche

Clôture – Aide sollicitée : 5.000€

Projet conforme. Aide accordée : **5.000€**

### St Pantaléon de Larche

Main courante – Aide sollicitée : 5.000€

Projet conforme. Aide accordée : **5.000€**

## St Pantaléon de Larche

Bancs de touche – Aide sollicitée : 2.000€  
Projet conforme. Aide accordée : **2.000€**

## CREUSE

### Peyrat la Nonière

Club house – Aide sollicitée : **12.097€**

Depuis la dernière réunion, la Commission reste dans l'attente de la réception d'un plan côté de l'équipement faisant apparaître un point d'eau.

Dossier reporté à nouveau. Faute de réponse après le 30 avril 2022, la Commission ne pourra plus donner suite à la demande de financement.

## DORDOGNE PERIGORD

### Faux

Eclairage – Aide sollicitée : 10.826€  
Projet conforme. Aide accordée : **7.200€**

### Limeuil

Eclairage – Aide sollicitée : 15.000€  
Projet conforme. Aide accordée : **15.000€**

### Mussidan

Main courante – Aide sollicitée : 5.000€  
Projet conforme. Aide accordée : **5.000€**

### Marsaneix

Vestiaires – Aide sollicitée : 20.000€

Projet initial non conforme, les dimensions des vestiaires ne respectant pas les minimas nécessaires au classement de l'installation. La Commission prend bonne note de la transmission de nouveaux plans à la Commission des Terrains. Le projet pourra être présenté à nouveau si cette dernière émet un avis favorable aux modifications proposées.

### Marsaneix

Terrain foot à 8 – Aide sollicitée : 20.000€

La CR FFA prend bonne connaissance du dossier présenté. Après étude des différents documents, il s'avère que l'aire de jeux sera en pelouse naturelle. Or, le cahier des charges du FFA permet uniquement d'accompagner les surfaces de jeux en gazon synthétique pour ce type d'équipement. A la lecture de ces éléments, la Commission est au regret de ne pouvoir accompagner ce projet. La commission valide le dossier sous réserve de la réception de l'avis préalable.

### Sanilhac

Eclairage – Aide sollicitée : 15.000€  
Projet conforme. Aide accordée : **15.000€**



## **Sanilhac**

Drainage – Aide sollicitée : 6.920€

Projet incomplet depuis la réunion précédente : l'avis favorable de la CRTIS n'est pas versé au dossier.

La commission valide le dossier sous réserve de la réception de l'avis préalable.

## **St Pierre d'Eyraud**

Club house – Aide sollicitée : 20.000€

Les plans versés au dossier ne sont pas côtés.

Projet reporté.

## **GIRONDE**

### **Ambares :**

Sécurisation - Main Courante – Aide Sollicitée : 5.000€

### **Caudrot**

Eclairage – Aide sollicitée : 6.000€

La fiche projet jointe au dossier est incomplète.

En l'absence de réponse au 30 avril 2022, le projet ne pourra plus faire l'objet d'un accompagnement dans le cadre du FAFA.

### **Cenon**

Terrain synthétique éclairé – Aide sollicitée : 50.000€

En attente du retour position de la CRTIS à la demande d'avis préalable.

### **Cenon**

Terrain synthétique éclairé – Aide sollicitée : 50.000€

En attente du retour position de la CRTIS à la demande d'avis préalable.

### **Cenon**

Vestiaires – Aide sollicitée : 20.000€

En attente du retour position de la CRTIS à la demande d'avis préalable.

### **Cenon**

Club house – Aide sollicitée : 20.000€

En attente du retour position de la CRTIS à la demande d'avis préalable.

### **Etauliers**

Main courante – Aide sollicitée : 3.437€

La fiche projet est incomplète. La Commission rappelle qu'il est impératif de désigner un club support afin de pouvoir obtenir un financement par l'intermédiaire du FAFA. Il est demandé au District de la Gironde de prendre contact avec la Mairie pour compléter le dossier.



## Etouliers

Pare-ballons – Aide sollicitée : 1.170€

La fiche projet est incomplète. La Commission rappelle qu'il est impératif de désigner un club support afin de pouvoir obtenir un financement par l'intermédiaire du FAFA. Il est demandé au District de la Gironde de prendre contact avec la Mairie pour compléter le dossier.

## Langon

Changement revêtement synthétique – Aide sollicitée : 20.000€

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents versés au projet, et procédé aux vérifications relatives au classement de l'installation concernée, il s'avère que cette dernière ne dispose d'aucun éclairage classé. Or, cet élément est un préalable indispensable afin de permettre l'octroi d'une subvention. Compte-tenu de ces éléments, la Commission est au regret de ne pouvoir donner un avis favorable à ce projet. La commission propose donc à la Mairie de représenter son projet accompagné d'un projet d'éclairage.

## Villeneuve d'Ornon

Terrain synthétique éclairé – Aide sollicitée : 50.000€

Projet conforme. Aide accordée : **50.000€**

## Yvrac

Renforcement terrain en pelouse naturelle – Aide sollicitée : 2.339€

Après étude des différents justificatifs, le dossier est complet sur le plan administratif. Malheureusement, la nature des travaux envisagés (nouveaux semis) ne permet pas d'accéder à une aide dans le cadre du FAFA.

Proposition de le passer aux petits investissements.

## LANDES

### Dax

Changement revêtement terrain synthétique – Aide sollicitée : 41.635€

Projet conforme – aide accordée : **20.000€**

## LOT-ET-GARONNE

### Gontaud

Bancs de touche – Aide sollicitée : 2.743€

Projet conforme. Aide accordée : **2.700€**

## PYRENEES ATLANTIQUES

### Ledeuix

Pare-ballons – Aide sollicitée : 3.000€

Projet conforme. Aide accordée : **3.000€**

## **Mazères Lezons**

Pare-ballons – Aide sollicitée : 5.000€  
Projet conforme. Aide accordée : **5.000€**

## **Oloron Ste Marie**

Eclairage – Aide sollicitée : 20.000€  
Dossier déjà reporté. La subvention demandée ne respecte pas les conditions de financement pour ce type de projet (20% du coût total HT des travaux, dans la limite de 15.000€). Le dossier ne comporte aucun devis.  
Sans réponse de la part de la Municipalité d'ici le 30 avril 2022, la demande de subvention sera classée sans suite.

## **DEUX SEVRES**

### **Celles sur Belle**

Terrain synthétique éclairé – Aide sollicitée : 118.650€  
Projet conforme. Aide accordée : **50.000€**

### **Neuil les Aubiers**

Terrain synthétique éclairé – Aide sollicitée : 50.000€  
Projet conforme. Aide accordée : **50.000€**

## **VIENNE**

### **Château Larcher**

Main courante – Aide sollicitée : 5.000€  
Projet conforme. Aide accordée : **5.000€**

### **Château Larcher**

Bancs de touche – Aide sollicitée : 2.000€  
Projet conforme. Aide accordée : **2.000€**

### **Pleumartin**

Bancs de touche – Aide sollicitée : 1.872€  
Projet conforme. Aide accordée : **1.800€**

### **Scorbé Clairvaux**

Vestiaire – Aide sollicitée : 20.000€  
Projet conforme. Aide accordée : 20.000€

### **Rouillé**

Main courante – Aide sollicitée : 3.200€  
Le projet en comporte aucun devis. La date prévisionnelle des travaux étant datée pour l'année 2019, la Commission est au regret de ne pouvoir accompagner ce projet.



## HAUTE VIENNE

## Verneuil sur Verne

Club house – Aide sollicitée : 20.000€

Projet conforme. Aide accordée : 20.000€

## Synthèse FAFA Equipement saison 2021-2022 :

Porteur	CDG	Projet	Coût Projet HT	Aide votée
GRAND COGNAC (Jarnac)	16	Vestiaires	783 717 €	20 000 €
GRAND COGNAC (Jarnac)	16	Eclairage	68 925 €	13 700 €
LA ROCHELLE	17	Main courante (La Pinelière)	11 852 €	5 000 €
LA ROCHELLE	17	Eclairage	73 970 €	14 700 €
LES MATHES	17	Vestiaires	180 000 €	20 000 €
MEURSAC	17	Club House	321 233 €	20 000 €
MEURSAC	17	Vestiaires	321 233 €	20 000 €
NIEUL LE VIROUIL	17	Renforcement pelouse naturelle	38 347 €	3 800 €
PONS	17	Eclairage	29 603 €	5 900 €
ST GENIS DE SAINTONGE	17	Renforcement pelouse naturelle	20 217 €	4 000 €
BEYNAT	19	Main courante	17 925 €	2 000 €
BEYNAT	19	Pare ballons	46 300 €	5 000 €
LIGINIACOISE ES	19	Bancs de touche	2 698 €	1 300 €
MARCILLAC LA CROISILLE	19	Eclairage	31 056 €	6 000 €
MONTGIBAUD	19	Main courante	9 020 €	2 000 €
ST CLEMENT US	19	Main courante	4 197 €	2 000 €
ST CLEMENT US	19	Pare-ballons	6 066 €	2 500 €
STE FEREOLE	19	Arrosage intégré (Uminski 1)	101 000 €	20 000 €
ST PANTALEON DE LANCHE	19	Main courante	33 290 €	5 000 €
ST PANTALEON DE LANCHE	19	Banc de touche	4 487 €	2 000 €
ST PANTALEON DE LANCHE	19	Clôture	46 950 €	5 000 €
BOURGANEUF	23	Eclairage	93 848 €	15 000 €
CHENERAILLES	23	Club House	39 302 €	11 700 €
PEYRAT LA NONIERE	23	Eclairage	51 316 €	10 200 €
FAUX	24	Eclairage	36 088 €	7 200 €
LIMEUIL	24	Eclairage	102 845 €	15 000 €
MUSSIDAN	24	Main courante	15 514 €	5 000 €
SANILHAC	24	Clôture	14 526 €	5 000 €
SANILHAC	24	Eclairage	77 100 €	15 000 €
SANILHAC	24	Club House	255 000 €	20 000 €
ST PIERRE D'EYRAUD	24	Club House	86 950 €	20 000 €
AMBARES ET LAGRAVE	33	Main courante	19 754 €	5 000 €
BAZAS	33	Eclairage	55 000 €	11 000 €





EYSINES	33	Changement de revêtement sye	464 700 €	20 000 €
FARGUES	33	Eclairage	87 118 €	15 000 €
GENSAC	33	Arrosage intégré	76 479 €	15 200 €
GENSAC	33	Drainage	54 646 €	10 900 €
MARCHEPRIME	33	Main courante	22 276 €	5 000 €
ST ANDRE DE CUBZAC	33	Vestiaires	455 000 €	20 000 €
VILLENAVE D'ORNON	33	Terrain sye éclairé	640 000 €	50 000 €
DAX	40	Changement de revêtement sye	416 350 €	20 000 €
LATRILLE	40	Clôture	10 868 €	2 100 €
GONTAUD	47	Abris de touche	5 487 €	2 700 €
LEDEUIX	64	Pare ballons	6 170 €	3 000 €
MAZERES LEZONS	64	Pare ballons	15 026 €	5 000 €
AZAY SUR THOUET	79	Arrosage intégré	38 491 €	7 600 €
BRESSUIRE	79	Arrosage intégré (Métayer)	68 830 €	13 700 €
BRESSUIRE	79	Drainage (St Sauveur)	28 073 €	5 600 €
CELLES SUR BELLE	79	Terrain sye éclairé	949 200 €	50 000 €
NUEIL LES AUBIERS	79	Terrain sye éclairé	827 875 €	50 000 €
CHÂTEAU LARCHER	86	Main courante	14 955 €	5 000 €
CHÂTEAU LARCHER	86	Bancs de touche	4 197 €	2 000 €
JARDRES	86	Club House	75 000 €	15 000 €
JARDRES	86	Vestiaires	509 076 €	20 000 €
PLEUMARTIN	86	Bancs de touche	3 744 €	1 800 €
ROIFFE	86	Club House	48 047 €	14 400 €
SCORBE CLAIRVAUX	86	Vestiaires	305 000 €	20 000 €
ST SAVIN SUR GARTEMPE	86	Main courante	42 220 €	5 000 €
FEYTIAT	87	Eclairage	213 600 €	15 000 €
VERNEUIL SUR VIENNE	87	Club House	79 032 €	20 000 €

<b>TOTAL</b>	<b>8 460 789 €</b>	<b>734 000 €</b>
--------------	--------------------	------------------

## Projets étudiés en séance – chapitre Nouvelles pratiques (Enveloppe nationale)

### DORDOGNE PERIGORD

#### Bergerac

Terrain Foot à 5 n°1 – Aide sollicitée : 15.000€  
Projet conforme. Transmis à la LFA pour suites à donner.

#### Bergerac

Terrain Foot à 5 n°2 – Aide sollicitée : 15.000€  
Projet conforme. Transmis à la LFA pour suites à donner.



## Thenon

Terrain Foot à 5 – Aide sollicitée : 30.000€

Projet conforme. Transmis à la LFA pour suites à donner.

## LOT ET GARONNE

### Agen

Terrain Futsal extérieur – Aide sollicitée : 20.000€

Projet conforme. Transmis à la LFA pour suites à donner.

## Projets étudiés en séance – chapitre Transport

### CHARENTE

#### ASJ Soyaux

Aide sollicitée : 22.822€

Projet financé par l'intermédiaire d'une LOA (location avec option d'achat), ce que n'autorise pas le cahier des charges.

Projet reporté dans l'attente d'une éventuelle mise à jour.

### DORDOGNE PERIGORD

#### FC Bassimlhacois

Aide sollicitée : 21.400€

Le cahier des charges ne permet plus l'acquisition d'un véhicule d'occasion d'une autre marque, y compris si ce dernier est acquis auprès d'une concession Volkswagen. Projet reporté.

#### Boe Bon Rencontre :

Aide sollicitée : 12 000€

Dossier conforme sous réserve de réception des photos et de la carte grise du véhicule subventionné lors de la saison 2017/2018. Aide accordée : **12.000€**

## Synthèse FAFA Transport :

Porteur	CDG	Projet	Coût projet TTC	Aide votée
AM.S. SOYAUX	16	Minibus	45 645 €	
FC BASSIMLHACOIS	24	Minibus	21 400 €	
E. BOE BON ENCONTRE	47	Minibus	30 000 €	12 000 €
AS AIXE SUR VIENNE	87	Minibus	40 851 €	20 400 €
<b>TOTAL</b>			<b>137 896 €</b>	<b>32 400 €</b>



## Projets étudiés en séance – FAFA dédié aux Instances : (Enveloppe nationale)

Porteur	CDG	Projet	Coût projet TTC	Aide votée
DISTRICT DE LA GIRONDE	33	Siège social	3 000 000 €	150 000 €
DISTRICT DES LANDES	40	Transport	26 867 €	13 400 €
DISTRICT DES PYRENEES ATLANTIQUES	64	Transport	28 941 €	14 470 €
DISTRICT DES PYRENEES ATLANTIQUES	64	Transport	38 800 €	15 520 €
<b>TOTAL</b>			<b>3 094 608 €</b>	<b>193 390 €</b>

Philippe BARRIERE,  
Président de la CR FAFA

PV validé par Mme Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT, Secrétaire Générale  
Le 23 mars 2022

